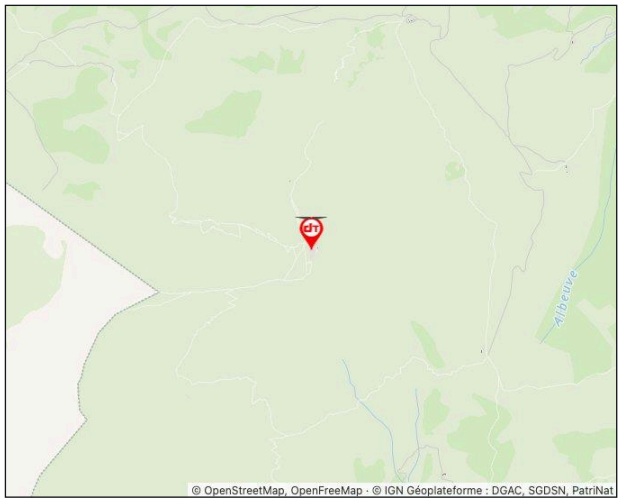
LE MOLESON SUISSE

Montagne · Suisse

Coordonnées GPS	46.54710, 7.01802
Altitude	1 956 m
Hauteur maximale	100 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Aéroport de Gruyeres 7,8 km, direction NE · spot 1 268 m plus haut
Référence du spot	301069



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	07:04	07:37	16:57	17:30	9 h 20	07:37–08:24 · 16:10–16:57
Mer. 18 nov.	07:05	07:38	16:56	17:29	9 h 17	07:38–08:25 · 16:09–16:56
Jeu. 19 nov.	07:06	07:40	16:55	17:28	9 h 15	07:40–08:27 · 16:08–16:55

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Aéroport de Gruyeres	Aérodrome	7,8 km, direction NE	688 m
Aéroport de Saanen	Aérodrome	19 km, direction E	1 008 m
Hélistation de Leysin	Hélistation	23 km, direction S	1 253 m
Aéroport d'Ecuvillens	Aérodrome	24 km, direction N	699 m

Description

On prend de l'altitude pour se rendre à Le Moléson en Suisse. C'est un sommet des Préalpes fribourgeoises culminant à 2 002 mètres d'altitude. Il est situé dans le canton de Fribourg, non loin de Bulleet de Gruyères.Sommet des Préalpes fribourgeoises, le Moléson est l'extrémité septentrionale d'une ligne de crêtes axée nord-sud. Cette ligne de crêtes constitue les dernières élévations notables entre les Alpes bernoises et le plateau suisse. Sur l'est du Moléson se trouve la vallée de la Sarine. Sur l'ouest, deux petits sommets descendent vers le plateau et le cours de la Broye : le Niremont à l'ouest et les Alpettes au nord-ouest. Au sud-ouest, le Moléson se prolonge par un autre sommet : le Teysachaux (1 909 mètres d'altitude). Un parking est disponible en station. La vidéo que je propose a été tournée fin avril 2019 à la fonte des neiges, ce qui rend l'utilisation du drone facile car …

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=301069

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=46.5471&lon=7.01802
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.